

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 23 janvier 2023

Sel de déneigement : plus de 900 tonnes livrées par la Province de Liège ce week-end !

Mobilisation exceptionnelle au stock provincial de sel de déneigement, afin de soutenir les Communes devant faire face à l'offensive hivernale

Suite aux conditions climatiques exceptionnelles, le hall provincial de stockage de sel de déneigement, situé à Amay, s'est mobilisé dès la première heure vendredi et durant tout le week-end afin d'assurer la disponibilité du sel dont les services communaux avaient besoin pour dégager les voiries.

Au total, ce sont donc **988 tonnes de sel** qui ont été retirés ce week-end lors de **52 chargements** par **18 Villes et Communes** issues de l'ensemble de la province de Liège : Awans, Bassenge, Beyne-Heusay, Blegny, Butgenbach, Donceel, Dison, Fléron, Geer, Liège, Seraing, Soumagne, Thimister-Clermont, Trooz, Verlaine, Verviers, Visé, Welkenraedt.

Le travail n'est pas fini puisque 48 rendez-vous ont d'ores et déjà été fixés pour ce lundi 23 janvier.

Actuellement ce sont **91 Communes** des provinces de Liège (78 Communes) et de Luxembourg (13 Communes) qui ont adhéré au système d'achat et de stockage mis en place par la Province de Liège.

Au 1er octobre 2022, le stock total de sel entreposé équivalait à 34.531,58 tonnes, dont 30.860,26 tonnes pour les Communes de la Province de Liège et 3.671,32 tonnes pour les treize Communes partenaires situées en Province de Luxembourg, dont une petite nouvelle : la Commune de Libramont qui a en effet décidé de rejoindre l'opération en 2022. Ce sel est répandu sur plus de 12.000 km de routes communales liégeoises et 3.600km en Province du Luxembourg. Pour assurer le stockage de cette matière indispensable à notre sécurité en hiver, la Province de Liège a acheté un hangar en 2011, qui a une superficie de 7.400 m². Enfin, en utilisant le transport fluvial, cette opération a permis d'économiser, sur 3 ans, plus de 400 tonnes de CO₂ !

Rappelons à cette occasion que si la Province de Liège se charge d'éviter toute pénurie en fournissant du sel de déneigement disponible en permanence et à un prix intéressant, ce sont les Villes et Communes ainsi que la Région wallonne qui mettent en œuvre l'épandage sur les voiries dont elles ont la charge.

Contact :

Direction Générale des Infrastructures et du Développement Durable
Province de Liège
Monsieur Michel Maréchal – Directeur Général
Rue Ernest Solvay 11
4000 Liège
Tél : 04.279.48.69
Courriel : michel.marechal@provincedeliege.be